



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

SOMMAIRE



ÉDITO INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE LA GOUVERNANCE ET DES COMPÉTENCES

PROJET DE TERRITOIRE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

PROXIMITÉ ET SERVICES À LA POPULATION

MOBILITÉS ET TRANSPORTS

VOIRIE

AFFAIRES SCOLAIRES

DÉCHETS

EAU ET ASSAINISSEMENT

POMPIERS

TERRITOIRE EN MUTATION

DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

GRANDS PROJETS URBAINS

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

TOURISME

HABITAT

RÉNOVATION URBAINE

CONTRAT DE VILLE

SÉCURITÉ

CONCLUSION

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ÉDITO



CATHERINE VAUTRIN PRÉSIDENTE DU GRAND REIMS

L'année 2022 correspond à la première année pleine de mise en œuvre de notre Projet de territoire, voté à l'unanimité des élus communautaire en juin 2021. Ses six chantiers stratégiques ont ainsi été lancés afin de façonner le Grand Reims de 2030.

Ainsi, 2022 fut largement consacrée à la renégociation de notre concession transports, réalisée pour étendre notre réseau à tout le territoire. Dès 2024, tous les habitants du Grand Reims bénéficieront enfin d'une solution de transport adaptée, à moins d'un kilomètre de leur domicile.

Une année également marquée par nos travaux et nos réflexions autour de l'attractivité du territoire et qui ont abouti à la création de Reims Légend'R, la nouvelle marque qui rassemble tous les acteurs du Grand Reims derrière une seule et même identité territoriale.

2022, c'est aussi l'ouverture de l'immense chantier de l'urbanisme avec le lancement de la révision de notre SCoT, à l'échelle de la Communauté urbaine. Il nous permettra de bâtir le Grand Reims de demain, autour d'une vision d'aménagement commune et partagée.

Enfin, le Grand Reims s'est doté, en décembre 2022, d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) listant 80 actions concrètes à mener afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, notre consommation d'énergie et d'augmenter notre production d'énergie renouvelable. Une étape clé pour atteindre notre objectif collectif en matière de neutralité carbone.

Concernant la situation financière de la Communauté urbaine, le premier constat est qu'elle demeure à un niveau très satisfaisant, malgré un contexte 2022 caractérisé par l'inflation, le contrecoup économique de la crise COVID, notamment sur les matériaux, l'explosion du coût des énergies et la revalorisation de l'indice des

agents. C'est la démonstration de notre capacité à maîtriser nos dépenses et à faire face aux différents imprévus, grâce à une situation financière particulièrement saine.

L'investissement reste particulièrement élevé avec 105 M€ de dépenses tous budgets confondus, soit un total légèrement supérieur à celui de 2021 (104,3 M€).

Sur ces 105 M€ d'investissement, 38,1 M€ sont directement consacrés aux territoires ruraux. Cela représente donc 36 % des dépenses d'investissement à destination de 26 % de la population, c'est-à-dire des 80 000 habitants vivant dans les 127 communes rurales qui nous ont rejoints en 2017.

**C'EST LA DÉMONSTRATION DE NOTRE
CAPACITÉ À MAÎTRISER NOS DÉPENSES
ET À FAIRE FACE AUX DIFFÉRENTS
IMPRÉVUS, GRÂCE À UNE SITUATION
FINANCIÈRE PARTICULIÈREMENT
SAINE.**

Un choix politique assumé en faveur de notre ruralité et qui prouve toute notre volonté de mutualisation

Les dépenses d'équipement du budget principal se portent, à elles seules, à 84,3 M€, ce qui fait de 2022 l'année la plus importante depuis la création du Grand Reims.

Vous l'aurez compris, 2022 a été une année charnière et déterminante pour la construction de notre avenir commun et la réalisation de nos ambitions. Une preuve supplémentaire que le Grand Reims sera toujours au rendez-vous des grands défis de demain, aux côtés des maires, déterminé à offrir le meilleur pour le développement de ses 143 communes et le cadre de vie de ses 300 000 habitants.

143 COMMUNES **301 074** HABITANTS **1 436** KM²



INTRODUCTION

LE GRAND REIMS :
LA PLUS GRANDE COMMUNAUTÉ
URBAINE DE FRANCE

PRÉSENTATION DE LA GOUVERNANCE ET DES COMPÉTENCES

PROJET DE TERRITOIRE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EST PRÉSIDÉ PAR CATHERINE VAUTRIN,

assistée de 15 vice-présidents,
9 conseillers communautaires délégués,
en charge chacun de l'animation d'une
conférence de territoire, et de
9 conseillers communautaires
délégués thématiques.

En 2022, 278 délibérations ont été
examinées au cours de cinq séances.

Le Conseil communautaire (instance de débats et de décision sur les grandes orientations stratégiques)

Il est composé de 208 élus en 2022 ainsi répartis :

- 59 pour la ville de Reims,
- 3 pour la ville de Tinquaux,
- 2 pour chacune des villes de Bétheny, Cormontreuil, Fismes, Witry-lès-Reims et Saint-Brice-Courcelles,
- 1 par commune pour les 136 autres.

Le Bureau communautaire (en charge des compétences et décisions relevant du fonctionnement courant)

Il est composé de la présidente, 15 vice-présidents et

44 membres. Sa composition garantit un bon équilibre dans la représentativité et la spécificité des territoires. En 2022, il s'est réuni à 8 reprises et a pris 90 décisions.

Les neuf conférences de territoire (instances de proximité, de dialogue et de concertation)

Animées par un conseiller communautaire délégué, elles sont composées de l'ensemble des maires du territoire et ouvertes aux conseillers communautaires, aux adjoints et aux conseillers municipaux des communes en fonction des thématiques traitées. Elles ont fait l'objet de 83 réunions en 2022.

Les huit conseils d'orientation (instances consultatives thématiques)

- Aménagement et environnement
- Attractivité économique
- Déchets
- Eau et Assainissement
- Éducation
- Ressources
- Transports et mobilités
- Voirie des territoires

Présidés par un ou plusieurs vice-présidents selon le périmètre de leurs délégations, ils sont composés d'élus désignés par les conférences de territoire parmi leurs membres. Ils ont tenu 39 réunions en 2022.

La conférence des maires (instance d'échange et de concertation)

Elle est composée de l'ensemble des maires de la Communauté urbaine. Elle a pour objet d'associer les maires dans la définition de projets communautaires et de conforter leur place au sein de la Communauté urbaine. Elle s'est réunie à 2 reprises en 2022 (sur les enjeux de l'avenir de la gendarmerie et ceux des transports).

Le Conseil de développement (instance consultative)

Il est composé de 60 membres reflétant la diversité de la société civile, la parité et les différents pôles territoriaux. Il est présidé par Marie Olivier, universitaire, vice-présidente déléguée à la responsabilité sociétale et à la transition écologique au sein de l'URCA.

LA CHARTE DE GOUVERNANCE

ELLE A FIXÉ LES GRANDS
PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT
DU GRAND REIMS :

- le respect de la place de chaque territoire, de chaque commune et de ses élus, et notamment la mise en place d'un droit de veto au profit des communes ;
- un exercice des compétences respectueux de la volonté des communes et adapté à la réalité des territoires ;
- une organisation territoriale de proximité.



LES COMPÉTENCES DU GRAND REIMS

Les compétences obligatoires

- Développement et aménagement économique et social de l'espace communautaire (zones d'activité, développement économique, équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, lycées et collèges, tourisme, enseignement supérieur)
- Aménagement de l'espace communautaire (SCOT, PLU, opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, réserves foncières, mobilité, voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement, PDU)
- Équilibre social de l'habitat (Programme local de l'habitat, politique du logement et logement social, OPAH)
- Politique de la ville (contrat de ville, prévention de la délinquance)
- Gestion des services d'intérêt collectif (assainissement et eau, abattoirs, incendie et secours, transition énergétique, réseaux de chaleur ou de froid, concessions

de la distribution publique d'électricité et de gaz, infrastructures de charge de véhicules électriques)

- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (déchets ménagers, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, maîtrise de la demande d'énergie, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- En 2022, il a été décidé qu'il n'y avait pas d'intérêt communautaire en matière de cimetières dont la création, l'extension et la gestion restent de la compétence des communes.

Les compétences facultatives

- Tourisme et aménagement (aménagement numérique - Création, investissement, entretien et fonctionnement des équipements touristiques (phare de Verzenay - Musée de la Vigne, haltes nautiques de Reims et Sillery, aires de



CENTRALE D'ACHAT

LE GRAND REIMS PEUT SE
CONSTITUER EN CENTRALE
D'ACHAT POUR TOUTES LES
CATÉGORIES D'ACHAT OU POUR
LE COMPTE DE TOUT OU PARTIE
DE SES COMMUNES MEMBRES OU
TOUTE AUTRE STRUCTURE.

camping-cars Marchandeu de Reims et de Trépail, camping international de la Malle et camping de Val-de-Vesle, aires de repos d'Anthenay, Cuisles, Jonquery, sentiers de randonnées gérés par la CUGR) – aménagement et entretien de la Coulée verte, services d'intérêt collectif (défense extérieure contre l'incendie - éclairage public des monuments classés ou inscrits - entretien et gestion des jardins familiaux propriétés de la communauté)

- Développement durable (soutien aux actions de préservation de la biodiversité)
- Archéologie préventive
- Enseignement préélémentaire et élémentaire, activités périscolaires et aides aux collèges (construction, aménagement, entretien et

fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire et équipements périscolaires afférents - service des écoles, création de nouveaux équipements et évolution d'équipements existants concernant l'enseignement préélémentaire et élémentaire et d'activités périscolaires), aides aux collèges)

- Activités extrascolaires (accueils de loisirs sans hébergement et programme d'actions en faveur de la jeunesse)
- Petite enfance et action sociale (construction, entretien et fonctionnement des équipements petite enfance - MARPA de Pargny-lès-Reims)

PROJET DE TERRITOIRE, UN DOCUMENT CLÉ POUR L'AVENIR DU GRAND REIMS

Devenir un territoire référent en matière de neutralité carbone et de transition écologique : telle est l'ambition recherchée. Le Grand Reims déploie actuellement son plan d'actions en mettant en œuvre les projets identifiés dans les domaines de la mobilité, de la formation, de la rénovation urbaine tout en travaillant autour de la nouvelle marque de territoire.



Les trois grandes ambitions du projet de territoire :

- Une ambition économique : se réinventer pour devenir un grand territoire de référence, en permettant à la filière de la bioéconomie d'atteindre son plein potentiel et en mettant en place une nouvelle stratégie d'aménagement et de développement économique.
- Une stratégie d'attractivité : se resituer pour redevenir un territoire de choix, c'est-à-dire offrant, y compris dans les secteurs ruraux, des conditions attractives tant pour les habitants, les jeunes diplômés et les touristes

que pour les organisateurs de grands événements, les entreprises et leurs salariés.

- Une mobilisation du territoire : se rassembler pour affirmer et faire grandir ce qui nous lie, avec la volonté de mieux vivre ensemble d'en faire un territoire exemplaire, solidaire, sobre, visant la neutralité carbone.

Les six chantiers principaux :

- Animation du développement économique
- Construction d'une stratégie de marketing territorial
- Développement de l'attractivité résidentielle
- Stratégie de mobilité du Grand Reims

- Plan local d'urbanisme intercommunal
- Accompagnement des bourgs-centres, centres-bourgs et de la ville centre

Traductions concrètes :

- L'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (stratégie Bas carbone).
- Le plan mobilités avec la définition d'une nouvelle offre mobilité pour les territoires.
- Le développement du territoire d'industrie de Bazancourt-Pomacle.
- Lancement des études pour les lignes de Bus à Haut niveau de Service et la transition énergétique des transports

en commun avec notamment l'achat des bus GNV.

- L'OPAH et l'ANRU qui participent d'une forte ambition dans le domaine de la réhabilitation énergétique des logements des bailleurs mais aussi de ceux relevant du parc privé.
- Lancement d'une étude pour construire la marque de territoire (dévoilement de la marque Reims Légend'R en 2023) ;
- En matière d'enseignement supérieur, la relocalisation de l'ESAD ou de NEOMA Business School et le soutien à l'URCA et à Institut catholique de Paris.
- La rénovation et la restructuration du musée des Beaux-Arts de Reims.
- Les travaux de sécurisation des infrastructures d'eau et d'assainissement.

- La poursuite du plan numérique des écoles.
- La création de nouveaux outils d'aménagement économiques avec la SPL Agencia et la création d'une plateforme d'appui aux entreprises.
- Les opérations de requalification du Port Colbert.

Le projet de territoire constitue une base d'actions concrètes qui sera enrichie tout au long des prochaines années.

PCAET ET STRATÉGIE BAS-CARBONE

UN PLAN SOLIDE POUR UN AVENIR DURABLE

16 ambitions et 80 actions composent désormais la feuille de route visant la trajectoire de réduction de gaz à effet de serre d'ici 2030. Entre sensibilisation, accompagnement, incitation et planification, le Grand Reims ne ménage pas ses efforts.



LES OBJECTIFS DE DÉCARBONATION

- 12 % D'ICI 2026 - **22 %** D'ICI 2030 - **77 %** D'ICI 2050

Stratégie Bas-carbone

La stratégie Bas carbone a été adoptée en décembre 2022. Une feuille de route autour de 16 ambitions et 80 actions doit permettre de réduire de 22 % les émissions de GES du territoire d'ici 2030. Plusieurs actions ont été engagées en 2022 :

Rénovation thermique des bâtiments :

- Accompagnement technique des ménages hors seuil ANAH dans un projet de rénovation avec OKTAVE.
- Création d'une prime incitative pour le remplacement du chauffage par un chauffage bas carbone.

Pilotage et animation :

- Lancement du Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME pour une démarche de double labellisation « Climat-Air-Energie » et « Économie circulaire ».
- Construction d'un escape game pour les collégiens grâce à la première promotion de volontaires en service civique en mission « transition écologique »

Industrie :

- Accompagnement de la création de l'association, les Dirigeants Responsables-Marne.

Mobilité :

- Aides au changement de véhicules
- Aides vélo

Agriculture et alimentation :

- Aides pour la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel

Semaines européennes du développement durable

Trois semaines de sensibilisations aux enjeux environnementaux pour mettre en valeur des actions concrètes du tissu associatif, des entreprises, des communes et de l'ensemble des forces vives du Grand Reims :

- 64 événements impliquant 25 contributeurs ont été programmés.
- Des ateliers, conférences, débats, portes ouvertes, randonnées, circuits de découverte, jeux, concours... à destination du grand public et/ou de publics spécifiques (seniors, jeunes, scolaires).

Le World Clean Up Day a été l'occasion :

- D'un éco-village animé par Decathlon, la collectivité et d'autres partenaires.
- D'ateliers d'ambassadeurs zéro déchet, des maisons de quartiers, de micro-entreprises, d'entreprises et d'associations locales autour de trois thématiques : la revalorisation des déchets, le réemploi et la seconde vie et le zéro déchet.
- De trois stands avec le Recycl'lab, le tri-truck et les ambassadeurs zéro-déchet.
- De parcours ludiques en ville.



PROXIMITÉ ET SERVICES À LA POPULATION

MOBILITÉS ET TRANSPORTS

VOIRIE

AFFAIRES SCOLAIRES

DÉCHETS

EAU ET ASSAINISSEMENT

POMPIERS

OPTIMISER LA MOBILITÉ

En matière de transports publics, le Grand Reims adopte des choix forts en cohérence avec son plan de transition écologique. Le réseau continue de développer la diversité des modes de transport, leur accessibilité, la lisibilité de l'offre et la sécurité.



Transports urbains

Procédure de Délégation de Service Public

Le Conseil communautaire a lancé une procédure de consultation pour une concession de service de six ans, à démarrer au 1^{er} janvier 2024. Elle porte sur l'exploitation des services de mobilité et de transports urbains, non urbains ainsi que d'autres offres de services pour les personnes en situation de handicaps, le covoiturage ou le vélo. Le Grand Reims a souhaité étendre les mobilités aux 143 communes (contre 16 seulement desservies à présent).

Transport à la demande rural

Le Grand Reims a expérimenté le transport à la demande dans les pôles Rives de la Suippe, Tardenois et Fismes, Ardre et Vesle.

Le covoiturage matérialisé en ligne

Jusqu'à avril 2024, la collectivité teste une application dédiée qui permet de relier conducteurs et passagers. Ce système s'appuie sur les flux de circulation de trois lignes de covoiturage clairement identifiables sur le territoire par des arrêts. Plus de 1 000 usagers sont déjà inscrits.

Autres faits marquants de l'année 2022

- Citura a mis en service 25 bus au gaz, moins bruyants et moins polluants.
- Une étude de faisabilité pour deux lignes de bus à haut niveau de service a été confiée au cabinet Transamo par le concessionnaire MARS.
- D'importants travaux ont été achevés au pont de Witry et place Myron Herrick.

Transports non urbains

La visibilité et la qualité du service de transport scolaire et régulier ont été consolidés grâce à une identité visuelle renouvelée, l'installation d'une nouvelle billetterie sur les lignes régulières et d'une boutique en ligne et, enfin, par la mise en place d'un tarif unique et modique pour le transport scolaire (12 euros par an).

Schéma directeur cyclable

- Le plan « Grand Reims à vélo » (16 lignes sur 340 km) a été approuvé.
- La première ligne du plan de réseau cyclable Reims à vélo, reliant la rocade centre-ville au secteur Farman, a été inaugurée.

768

AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DÉLIVRÉES PAR LE GRAND REIMS

60,5 %

DES BÉNÉFICIAIRES DE CES AIDES ONT ENTRE 30 ET 59 ANS

210 000 €

DE BUDGET POUR CES AIDES

Observatoire des Mobilités

Les premiers résultats de la grande enquête sur les pratiques de mobilité des habitants du Grand Reims ont été présentés. Menée avec le CEREMA et le bureau d'études ALYCE, elle nécessite des analyses plus fines afin d'alimenter la révision du Plan de mobilité du Grand Reims, débuté en 2023.

DES AXES ROUTIERS PLUS SÛRS ET PLUS ÉCOLOGIQUES

La voirie et l'éclairage public représentent l'un des postes d'investissement les plus importants du Grand Reims qui s'active à faire coïncider les objectifs de la stratégie Bas carbone avec les évolutions environnementales. Le tout, en continuant d'offrir des axes de circulation toujours plus sûrs.



Principaux travaux de voirie en 2022 :

Pôle Beine Bourgogne :

- Beine-Nauroy : rue des Écoles, rue du Moulin, rue des Cossons, ruelle du Moulin
- Lavannes : boulevard des Halliers
- Caurel : rue de Witry
- Bourgogne-Fresne : éclairage quartier de l'Europe

Pôle rives de la Suippe :

- Bétheniville : cité Renaud, rue Martelet
- Pontfaverger : rue du pont saint Médard
- Aubérive : rue du petit côté
- Saint-Hilaire-le-Petit : rue Chauffert
- Selles : rue de l'Église, rue Roger Martin

Pôle Vallée de la Suippe :

- Auménancourt : rue du Routil
- Bazancourt : accompagnement des travaux de la place de la Mairie, rue de l'Espérance
- Boul't-sur-Suippe : ruelle derrière les granges
- Isles-sur-Suippe : rue des Voyeux

Pôle Reims Métropole :

- Tinquaux : rue Champ Pavéau, rue Boutréaux
- Taissy : rue Henri Warnier
- Cernay-lès-Reims : rue Jules Ferry
- Sillery : cœur de village
- Bezannes : rue du Jardin petit
- Prunay : rue du guet Madelaine
- Bétheny : allée des Pâquerettes, route de la Neuville
- Cormontreuil : rue des Tamaris
- Saint-Brice-Courcelles : rue du Canal

Pôle Nord Champenois :

- Brimont : rue Pasteur
- Hermonville : éclairage public rue Croix Havart
- Villers-Franqueux : rue d'Adam
- Courcy : accompagnement des travaux sur RD (effacement des réseaux et éclairage public)
- Pouillon : rue du Parc
- Villers-Franqueux : rue d'Adam
- Saint-Thierry : impasse des grands champs
- Loivre : rue des Muriers
- Brimont : rue du Fort

Pôle Fismes Ardre et Vesle :

- Fismes : faubourg de Reims
- Breuil : rue de la Cave
- Fismes : éclairage public sur RN 31
- Baslieux-lès-Fismes : accompagnement des travaux sur RD (effacement des réseaux et éclairage public)
- Romain : Hameau huit voisins
- Hourges : rue Hoche
- Montigny-sur-Vesle : rue d'Hermonville
- Unchair : chemin de Reims
- Jonchery-sur-Vesle : rue Jean Moulin
- Ventelay : rue Turlin

Pôle Vesle et coteaux de la montagne de Reims :

- Beaumont-sur-Vesle : rue Sainte Barbe
- Verzenay : rue de Beaumont, rue Werlé
- Ludes : rue du Réservoir, rue de la Liberté, rue Pasteur, rue Dérodé
- Chigny-les-Roses : rue des Carrières
- Villers-Marmery : rue de Charleville
- Val-de-Vesle : éclairage public rue de l'Église et impasse des Anémones
- Villers-Marmery : éclairage public rue de la Catolette et rue de Beaumont
- Verzenay : éclairage public impasse des Carrières et rue du Moulin

Pôle Champagne Vesle :

- Châlons-sur-Vesle : rue des Vautes, rue Larris, rue Sainte Marguerite, rue des Tilleuls
- Chenay : rue des Roises
- Bouleuse : Accompagnement des travaux de la RD (effacement de réseaux et éclairage public)
- Rosnay : rue de la Dime
- Écueil : rue des Fontaines, rue de l'Église, rue Brûlée, rue des Prés mousseux, rue des Sages
- Savigny-sur-Ardres : rue du Parc, rue des Ponts
- Serriers : place Fontaine et rue Saint Martin

Pôle Tardenois :

- Marfaux : Grande rue
- Chambrecy : rue des Marais
- Ville en Tardenois : rue de la Garenne
- Olizy-Violaine : rue du Verger

Carrefour giratoire au lieu-dit Le Linguet

Les travaux de création d'un carrefour giratoire au lieu-dit le Linguet ont débuté en novembre 2022 et se sont achevés à la mi-juillet 2023.

Sobriété énergétique

Le Grand Reims s'inscrit dans la démarche de sobriété énergétique annoncée en juin 2022 par le Gouvernement. Objectif : réduire de 10 % la consommation d'énergie d'ici 2024.

Transition écologique et énergétique

- Enfouissement de réseaux aériens.
- Exploitation de 24 infrastructures de recharge de véhicules électrique avec l'ajout de points de charge rue Navier (SIEM) et sur le parking Joffre.
- Poursuite de la rénovation de la mise en lumière de la cathédrale avec la mise en œuvre de l'éclairage 100% LEDS et l'intégration d'images de spectacle (800 000 €).
- Poursuite de la géo-détection pour mise en classe A des réseaux secs dans le cadre de la réforme anti-endommagement des réseaux pour traiter 1 000 km de réseaux sur 3 ans (300 000 € par an).

Territoires en mutation

- Campagne d'aménagement des rues pour 5 M€.

Ouvrage d'art

- Le pont de Witry a été remplacé par un nouvel ouvrage par ripage sur ces appuis définitif.
- Des investissements ont permis la rénovation des ouvrages d'art suivants, par exemple au pont de Venise, au pont de Neufchâtel, à la passerelle Eisenhower.

13,45 M€
TTC HORS REIMS

SOIT **48 %**
DES INVESTISSEMENTS POUR

38 %
DES HABITANTS

76 %
DES MAIRES ONT ACCEPTÉ
D'ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
ENTRE 22 H ET 5 H

À REIMS

18,9 M€
TTC

3,3 M€
POUR LE TRAITEMENT DE 700 POINT
LUMINEUX (GAIN ÉNERGÉTIQUE DE 200
000 KWH/AN)

2,4 M€
POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE
CHAUSSÉES ET TROTTOIRS

POUR LE BIEN-ÊTRE DES PLUS JEUNES

Offrir les meilleures conditions d'apprentissage, le confort idéal et les services adaptés dès le plus jeune âge, voilà la mission que poursuit le Grand Reims. En 2022, les programmes de mutualisation des équipements et de réflexion pour l'avenir ont occupé la collectivité.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Pôle Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims :

- Livraison et inauguration du nouveau groupe scolaire Les Petites Loges :
 - Bâtiment respectant les dernières normes écologiques
 - 6 classes occupées sur 7 à la rentrée 2022 - 2023.**INVESTISSEMENT : 5,4 M€.**

- Agrandissement du groupe scolaire Val-de-Vesle :
 - création de locaux supplémentaires pour la maternelle et l'élémentaire (salles de classes et sanitaires),
 - création d'un restaurant scolaire commun et intégré au groupe scolaire,
 - création de locaux spécifiques pour l'accueil de loisirs,

- études de maîtrise d'œuvre et lancement de la consultation des entreprises de travaux.
- INVESTISSEMENT : budget de 3,5 M€, pour une livraison des nouveaux bâtiments prévue en 2024.**

Pôle Vallée de la Suippe :

À Warmeriville, à la place de l'actuelle crèche (vieillissante et peu fonctionnelle), projet de construire deux micro-crèches avec possibilité d'implanter sur ce site, une 3^e unité :

- Consultation et démarrage des études de maîtrise d'œuvre.
- INVESTISSEMENT : 2,4 M€ (coût global d'opération pour 2 unités - début 2023) dont 26 975 € réalisés en 2022.**
- École de Bazancourt
 - Réfection du plateau sportif.**INVESTISSEMENT : 187 000 €.**

AUTRES PROJETS

Étude des besoins en termes d'accueils scolaire et périscolaire et/ou d'évolution de la carte scolaire

- Objectif : définir une stratégie cohérente et partagée afin d'anticiper les besoins futurs en matière de locaux scolaires et périscolaires.
- Décembre 2021 – février 2022 : visite de tous les sites scolaires et périscolaires.
- 2022 : tenue de trois comités de pilotage précédés de comités techniques.
- Octobre – décembre 2022 : réunions des 12 groupes de travail.
- Coût global de l'étude : 120 000 €.

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Plan numérique 2020-2025 :

- Espace Numérique de Travail (ENT) pour les échanges écoles/parents en maternelle et en élémentaire.
- INVESTISSEMENT : 477 000 € sur une enveloppe globale de 2,8 M€.**

Le numérique au service des usagers :

- Recrutement d'un conseiller numérique (contrat de deux ans minimum) ; poste mutualisé entre Fismes, Jonchery-sur-Vesle et Gueux.
- PARTICIPATION : 50 000 €.**

RESTAURATION SCOLAIRE

API Restauration renouvelée :

Dans le cadre du nouveau marché de restauration scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires (hors Fismes), la société API Restauration, déjà titulaire du marché, a été retenue pour quatre ans (2022-2026). En 2022, API a facturé un peu plus de 1,5 M€ pour les lots 1 (préparation et livraison de repas en liaison froide) et 2 (confection de repas sur place uniquement pour le pôle Tardenois). Ce marché inclut les accueils de loisirs sous la compétence du Grand Reims.

Harmonisation des tarifs de restauration scolaire :

- Depuis la date de création du Grand Reims, en janvier 2017 et jusqu'en décembre 2022, les différentes grilles tarifaires pour les prestations de restauration et d'accueil des élèves sont

restées inchangées. Chaque année, une actualisation tarifaire permettait juste de prendre en compte l'évolution des prix. Au total, 79 tarifs différents s'appliquaient en 2022, des montants allant de 2,29 € à 8,67 €.

- En 2022, un groupe de travail composé de 17 élus du Grand Reims membres du conseil d'orientation « éducation » a réfléchi avec les services, à la conception d'une grille tarifaire à l'échelle du territoire, à recette constante, et en tenant compte de plusieurs augmentations liées à l'inflation et notamment à la hausse de 8 % du coût de production des repas, de 24 % pour les fluides, et de 3,5 % pour les frais de personnel.
- Le Conseil communautaire a acté la mise en place de cette nouvelle grille tarifaire unique, pour les restaurations scolaires gérées en régie par le Grand Reims, laquelle repose exclusivement sur le quotient familial. Les repas, au 1^{er} janvier 2023, seront facturés entre 2,62 € et 6,90 €.

1,5 M€

POUR LES TRAVAUX ANNUELS
D'ENTRETIEN ET DE CONSERVATION DES
BÂTIMENTS SCOLAIRES

6 428

ÉLÈVES DANS 59 ÉCOLES
(280 CLASSES), DONT 4 163 CANTINIERS
(ANNÉE 2022-2023)



FACILITER LE TRI DES DÉCHETS

La mise en œuvre des nouvelles consignes de tri au 1^{er} janvier 2023 a nécessité un travail d'information conséquent de la part des services.

Parallèlement, l'amélioration des équipements et des services de collecte des déchets, en vue réduire leur impact sur l'environnement, se poursuit.

Communication sur l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023

- Distribution des guides de collecte 2023, des calendriers, mémo tri et courrier d'accompagnement à tous les foyers du Grand Reims.
- Lancement du programme pour la construction d'un nouveau centre de tri (près de 22 millions d'euros HT). NEOS retenu comme équipementier.

Biodéchets

- L'expérimentation de la collecte séparative des biodéchets en apport volontaire s'étend aux six communes les plus urbaines du Grand Reims.



PLUS DE
141 000

TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2022

799 000

VISITEURS PAR AN SUR LES 21 DÉCHETTERIES

BAISSE EXCEPTIONNELLE DE

5 %

DES TONNAGES DE DÉCHETS COLLECTÉS

Déchetteries

- Validation du schéma directeur des déchetteries avec un programme prévisionnel de travaux allant jusqu'à 2030 (plus de 13 M€ HT jusqu'à 2030).
- Réouverture de la déchetterie de Saint-Brice-Courcelles.
- Poursuite des études pour la création de la nouvelle déchetterie de Ville-en-Tardenois.
- Améliorations sécuritaires apportées sur les déchetteries d'Hermonville, de Beine-Nauroy et de Villers-Marmery.

Harmonisation de la collecte

- Mise en œuvre d'une nouvelle réorganisation complète des circuits de collecte des ordures ménagères et du tri sur la régie,

tenant compte de l'évolution du temps de travail des agents et de l'harmonisation de la fréquence de collecte en tri sélectif sur le secteur ouest.

Réduction de l'impact environnemental

- Poursuite de l'opération de conteneurisation des communes du secteur ouest en bac de tri. L'objectif est de doter plus de 17 000 foyers.
- Installation de 4 automates de tri hors foyer.
- Mise en œuvre du nouveau marché de collecte sur les six communes historiques de l'ex-Reims Métropole. Les tournées de collecte ont été revues afin d'optimiser les kilométrages et de réduire l'impact environnemental des bennes. L'ensemble du parc de bennes, opérationnel en octobre 2022, a été transformé pour passer du gascail au GNC.

VERS UNE QUALITÉ DE L'EAU OPTIMALE

Préserver la ressource en eau, améliorer et optimiser les services et l'assainissement, harmoniser les tarifs : le Grand Reims déploie une stratégie à moyen et long terme qui va dans le sens de sa politique Bas carbone.

LA RADIO-RELÈVE

CE PROCÉDÉ PERMET DE RÉCUPÉRER L'INDEX À PARTIR DE LA RUE OU DANS LA CAGE D'ESCALIER DE L'IMMEUBLE. UNE TECHNOLOGIE FIABLE POUR LE RELEVÉ ET DONC LA FACTURATION RÉGULIÈRE DES CONSOMMATIONS D'EAU. ELLE PERMET AUSSI LA DÉTECTION D'UNE FUITE ET D'EN ALERTER L'USAGER.

80 %

DES COMPTEURS D'EAU DU GRAND REIMS ÉQUIPÉS DE RADIO-RELÈVE



Harmonisation des tarifs

- 3,85 €/m³ : le tarif que le Grand Reims souhaite appliquer d'ici à 2034 sur tout le territoire, pour une meilleure équité et solidarité entre les usagers. Actuellement, 58 tarifs différents sont en vigueur.

Qualité de l'eau

- Un plan d'actions pour améliorer le traitement des métabolites, en lien avec l'État, a été proposé par le Grand Reims. Un calendrier prévisionnel va être mis en place. Estimation des investissements (30 M€ HT).
- Sont prévues de nouvelles études de protection des points de captage pour les aires de Hourges, Pévy, Sept-Saulx, Val-de-Vesle, Vaudemange et Unchair.

Poursuite du déploiement de projets structurants

- Développement des surfaces agricoles et viticoles biologiques
- Mise en œuvre les actions pour le développement de filières de cultures végétales dites à bas niveau d'intrants, comme le chanvre ou le miscanthus
- Lancement du projet de développement de corridors écologiques Les Chemins du Vivant sur trois AAC prioritaires
- Réflexion sur la mise en place de paiements pour Services Environnementaux
- Poursuite des études sur Azhurev, projet innovant de traitement « naturel »

Plan pluie

- Un programme de travaux, s'intégrant dans les programmes existants de la ville de Reims, concerne les 400 ha de bassin versant (3 M€ dont au moins la moitié sera subventionnée par l'Agence de l'Eau et la Région).
- De nombreux travaux à Reims sont en cours ou terminés :
 - Parvis Warnier (église Saint-André) et square Chevrier : déconnexion des eaux pluviales de l'ensemble du projet, stockage et infiltration, désimperméabilisation et végétalisation.
 - Rue Ruinart de Brimont : achèvement d'une chaussée réservoir permettant le stockage et l'infiltration des eaux pluviales.

- Parc Jean-Moulin : déconnexion des eaux pluviales des voiries, stockage et infiltration, désimperméabilisation et végétalisation.
- Réalisation d'un parking filtrant rue Arthur Décès à la direction de l'eau et de l'assainissement et pose de toitures végétalisées.

17 M €

EN 2022 INVESTIS EN TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET 11 MILLIONS EN EAU POTABLE

24

POINTS DE MESURE INSTALLÉS SUR LE SYSTÈME DE COLLECTE DES EAUX DU TERRITOIRE AFIN DE MENER UNE AUSCULTATION EN TEMPS RÉEL DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

DES SAPEURS ENGAGÉS POUR LE GRAND REIMS

Le corps des sapeurs-pompiers du Grand Reims assure les interventions urgentes et non urgentes auprès des citoyens du Grand Reims en complémentarité du SDIS. Les interventions sont multiples et les sapeurs-pompiers volontaires sont indispensables pour répondre aux besoins de la population, en particulier dans nos territoires ruraux.



Rappel des missions

Deux types de missions sont confiés aux sapeurs-pompiers volontaires du Grand Reims

- Urgentes : assurer les premières interventions en matière de secours à personne et d'incendie sous l'autorité et le contrôle du SDIS 51.
- Non urgentes : rendre un service de proximité aux habitants grâce à une diversification de leurs interventions (destruction d'insectes, épuisement ou assèchement de cave, chute d'arbre sur la voie publique...).

Composition du corps communautaire

- Le corps communautaire des sapeurs-pompiers volontaires du Grand Reims a été constitué en 2018. 302 sapeurs-pompiers volontaires interviennent en pleine complémentarité avec les moyens du corps départemental sur 128 des 143 communes du Grand Reims.
- Les centres de secours du Grand Reims ont été regroupés pour constituer 12 sections, permettant ainsi la convergence des moyens humains afin de garantir un plus grand nombre d'interventions.
- Cette convergence de moyens a d'ailleurs permis d'améliorer la réponse opérationnelle de nos

pompiers. Ceux-ci ont pu, en 2022, sur l'ensemble des 128 communes concernées, assurer 62 % des interventions déclenchées par le SDIS.

Nouveau maillage territorial

- Une réflexion a été lancée en 2022 et menée par les élus et les sapeurs-pompiers, en lien avec le SDIS, pour proposer un nouveau maillage des centres sur le territoire et ainsi optimiser la couverture opérationnelle.

302

POMPIERS VOLONTAIRES (63 FEMMES ET 239 HOMMES)

2 211

INTERVENTIONS DONT 1 017 POUR SECOURS À PERSONNE, 929 POUR DESTRUCTION DES NIDS D'INSECTES, 133 POUR INCENDIES

580 000 €

DE BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT



TERRITOIRE EN MUTATION

DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

GRANDS PROJETS URBAINS

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

TOURISME

HABITAT

RÉNOVATION URBAINE

CONTRAT DE VILLE

SÉCURITÉ

UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE PORTÉ PAR DES PROJETS D'AVENIR

De la prospection exogène, la commercialisation de foncier à la mise en œuvre de dispositifs d'aides aux entreprises, en passant par l'accompagnement de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire, le Grand Reims développe une politique complète d'accompagnement des entreprises.

Aides aux entreprises

- 20 TPE/PME artisanales et industrielles ont été aidées dans leurs projets pour un budget de 65 731 €.
- 60 entreprises ont été soutenues financièrement par le Réseau Initiative Marne Pays Rémois, permettant le maintien ou la création de plus de 200 emplois.



135

PROJETS D'IMPLANTATION ONT ÉTÉ SUIVIS

20

ENTREPRISES ONT ÉTÉ AIDÉES POUR 65 731 €

10 HA

VENDUS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉ

Start-up

- L'incubateur Innovact a accompagné 47 start-ups en 2022, dont 33 nouveaux projets qui ont été intégrés en 2022 dans des incubations individuelles ou collectives.

Économie Sociale et Solidaire

- Fin 2022, un plan d'action de soutien à l'ESS a été voté au Conseil communautaire pour 2023-2026.

Bioéconomie

- Fin 2022, a été voté l'engagement des études pour agrandir la zone industrielle de la bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt de 70 ha supplémentaires afin de continuer à déployer les outils industriels sur les 15 prochaines années, la filière de la bioéconomie étant centrale dans le projet de territoire.
- Deux projets ont été retenus pour être soutenus dans le cadre de France 2030, au travers du Programme d'Investissement d'Avenir 4 : EXEBIO (Excellence en bioéconomie durable) et le

démonstrateur de bioéconomie territoriale décarbonée et circulaire.

Parcs d'activités

- Près de 10 ha ont été vendus sur les parcs d'activités du Grand Reims (Agencia et CCI Marne compris) avec 18 transactions.
- Une étude a été réalisée en 2022 sur les zones d'activités de Fismes pour préciser les possibilités d'accueil existantes et les modalités envisageables pour revaloriser ces espaces.

Mouvements aériens

- L'aérodrome de Reims-Prunay a enregistré 28 497 mouvements. La plateforme concentre une grande diversité d'acteurs basés qui représentent 59 % des mouvements totaux, l'Aéroclub de Champagne et Reims Champagne ULM réalisant 67 % de l'activité.
- L'aviation d'affaires reprend à la suite du Covid, enregistrant 319 mouvements, dont 37 % par des sociétés étrangères.

REPENSER DES ESPACES PLUS VERTS ET PLUS SOBRES

Requalifier des espaces pour les rendre plus durables, plus qualitatifs, plus modulables en termes d'usages, afin de rendre le territoire toujours plus attractif : voilà la mission que poursuit le Grand Reims, en lien avec la ville de Reims pour le projet Reims Grand centre.



63 %

D'ÉNERGIE RENOUVELABLE UTILISÉE DANS LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE CROIX-ROUGE

Reims Grand centre ZAC Sernam Boulingrin

- Les travaux de fouilles sont terminés et laissent place aux travaux de dépollution et de voirie et réseaux divers pour livrer la rue de l'îlot nord, qui va permettre un accès direct au cœur du quartier depuis la place du Boulingrin et la rue de Mars.

Voie des Sacres

- Une large concertation et des études ont été menées en 2022 avant d'engager les travaux requalification de cet axe qui accueillera dès 2025 le bus

à haut niveau de services (BHNS) avec un tronçon commun entre les Promenades et la rue de Venise pour les lignes LHNS 1 et 2. Il deviendra un axe vélos important avec « la rocade centrale » de Reims à vélo.

Autres sites à enjeux Port Colbert

- Le Grand Reims a poursuivi en 2022 les études urbaines pour la reconquête du port Colbert, notamment l'accompagnement de la mutation du site ex-Magasins Généraux.

- Ce site a été cédé en 2022 par le Grand Reims à Aménagement & Territoires pour y développer un projet d'ensemble mixte logements, résidences étudiantes, activités en rdc).

Berges de Reims

- Ont été réalisées les études sur le devenir et le potentiel de plusieurs secteurs en friche ou délaissés (projet berges de Reims, autour de la halte nautique de Reims, entre le pont de Venise et la rue Libergier, quai Brébant).
- Le marché négocié de la passerelle est en cours, tout comme les études de démolition du pont De Gaulle, pour viser une démolition de l'ouvrage en 2024 et une reconstruction de la passerelle en 2025.

Les réseaux de chaleur

Croix-Rouge

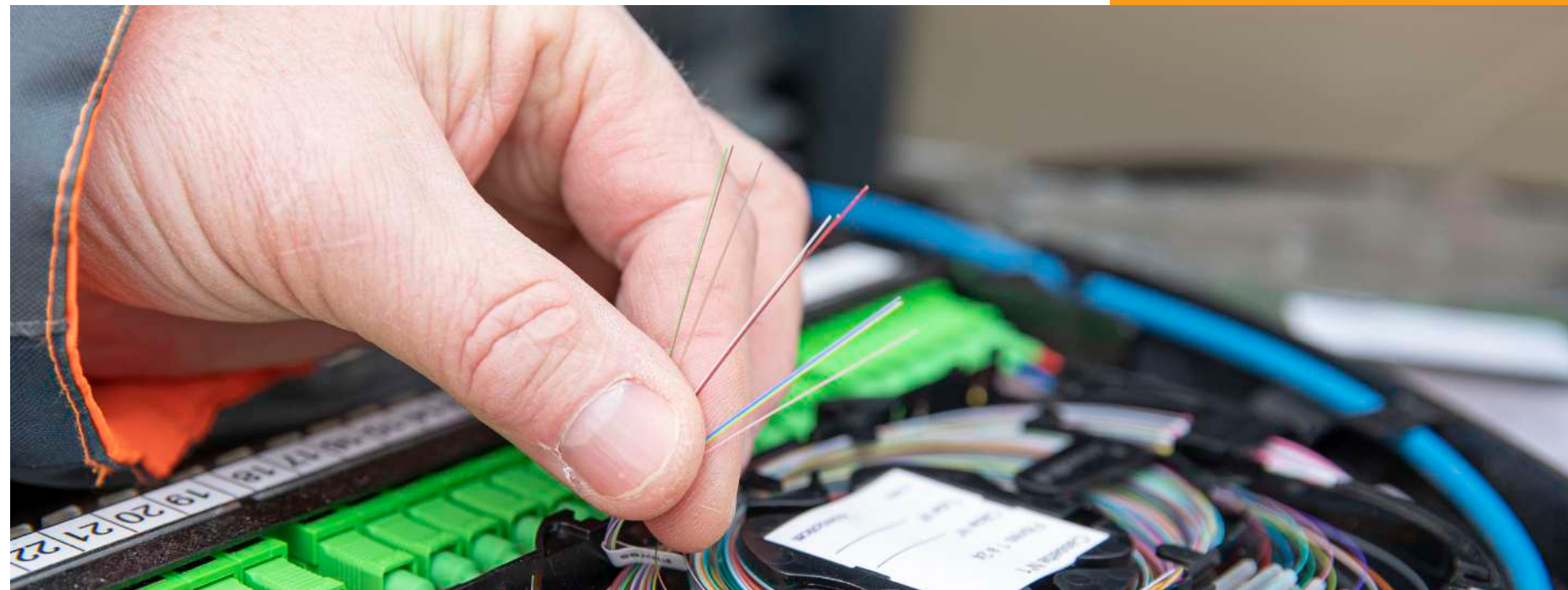
- Un nouveau bâtiment, transformant en chaleur les bois issus de l'ameublement, de commerces et de chantier, a été installé sur le site de l'Unité de valorisation énergétique Remival.
- Extension du réseau urbain au quartier Châtillons.

Une centrale photovoltaïque pour la station d'épuration de Reims

- Afin de réduire la consommation électrique de la station d'épuration, la plus énergivore du patrimoine, des études menées par le Grand Reims ont permis de proposer la construction d'une centrale photovoltaïque.

ANTICIPER ET AMÉNAGER DES ESPACES DE VIE

Tournée vers la biodiversité, la qualité du cadre de vie et la transition environnementale, la collectivité orchestre l'élaboration des documents d'urbanisme, les opérations archéologiques et travaux d'espaces verts en harmonie.



654 000 €

CONSACRÉS À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

236 000 €

ENGAGÉS DANS LES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME DES COMMUNES DU GRAND REIMS

Planification

- La révision du SCoT est menée de manière collaborative et participative en associant l'ensemble des communes. En 2022, des séminaires ont permis aux 143 maires de s'approprier les enjeux de ce document de planification stratégique.
- Des études ont été lancées et sont en cours notamment concernant l'élaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement. L'agence d'urbanisme est chargée de la réalisation du dossier. Le Grand Reims a missionné le cabinet d'avocats Soler Couteaux et associés (AMO juridique), Ecovia (en charge de l'évaluation environnementale) et CETIAC (en charge du diagnostic agricole) pour accompagner la collectivité dans la démarche.
- L'année 2023 sera également consacrée à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT, dont les ateliers et séminaires sont en cours.

Archéologie

- Depuis 2020, le service archéologie du Grand Reims a réalisé 38 diagnostics archéologiques sur le territoire. En menant les 12 fouilles préventives réglementaires, il œuvre aux côtés des grands projets d'aménagements structurants.

Espaces verts

Sur les espaces verts intercommunaux dont il a la charge, le Grand Reims a principalement procédé en 2022 à :

- des travaux d'entretien sur les 45 ha de promenades de la Coulée verte et les 7 ha de parcs sur la ZAC de Bezannes, les 77 ha d'espaces verts d'accompagnement de voirie communautaire dont 34 ha sur les zones d'activités et 20,9 ha

de bassins d'eaux pluviales et d'abords d'installations techniques d'assainissement.

- des études et travaux pour 571 100 € sur la fin de l'opération des basses Promenades Jean-Louis Schneider (fin des travaux d'éclairage public et de mise en lumière dans le cadre du réaménagement du site), le réaménagement du parc Jean Moulin (travaux d'éclairage), l'aménagement du parc Henri Paris (travaux d'éclairage), des travaux de confortement de plantations sur la ZAC Croix-Blandin et Murigny, le tout à Reims, et des travaux de rénovation dans les Jardins familiaux communautaires.

Aménagement numérique

- Toutes les communes du Grand Reims sont désormais éligibles à la fibre.
- Le déploiement de la fibre optique a été mis en place par le réseau public régional LOSANGE, coordonné par la région Grand Est et cofinancé par la Communauté urbaine à hauteur de 4 M€ sur 5 ans.

VERS UNE STRATÉGIE ET UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉES

Le Grand Reims est engagé aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation afin de proposer une offre de formations diversifiée et de qualité et de déployer compétences et leviers de compétitivité aux acteurs socioéconomiques.



Actions financées

Le Grand Reims a participé au fonctionnement et au développement des principaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire pour un total de près de 8 M€, pour :

- La recherche et l'innovation :
 - 5 demi-allocations doctorales et, pour la première fois en 2022, 2 projets postdoctoraux au sein des laboratoires de l'Université.
 - Soutien aux chaires de l'URCA, de Neoma, d'AgroParisTech et de CentraleSupélec, notamment via le CEBB, et à la chaire d'innovation sociale de l'ESAD.
- L'accompagnement des étudiants dans leur professionnalisation :
 - Soutien aux incubateurs de projets étudiants.

- Job dating (20 exposants et 200 étudiants).
- Livraison du pôle santé du campus 3.0 de l'URCA, lancement des travaux de l'extension de l'école d'ingénieurs ESIREIMS et premières études nécessaires au projet du Pôle AEBB-SNI.
- Réalisation d'un diagnostic territorial et premières concertations de la démarche de construction du Schéma Local Enseignement Supérieur Recherche Innovation et Vie étudiante afin de définir une stratégie et une feuille de route.

Vie étudiante

- Lancement de la grande enquête par l'observatoire territorial du logement étudiant et démarche d'expérimentation du « Label Qualité du Logement Étudiant » et organisation d'un focus groupe d'étudiants pour compléter l'enquête.

Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

- Partenariat avec l'association ACCUSTICA qui a organisé le village des sciences de la Fête de la Science, pour la première fois au sein d'un campus de l'Université, au Pôle Santé.

Un nouveau pôle universitaire au port Colbert

- L'année 2022 a été consacrée aux études de maîtrise d'œuvre pour l'implantation, dès 2025, sur le site des Magasins généraux, de l'ESAD ainsi que de Neoma Business School.

Installation de l'ICP

- Le Grand Reims a accompagné l'installation, à Reims, du premier campus de l'Institut Catholique de Paris, en dehors de la capitale, avec 120 étudiants.

PLUS DE 35 000

ÉTUDIANTS SUR LE TERRITOIRE
EN 2022-2023

PRÈS DE 8 M€

ENGAGÉS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
LA RECHERCHE ET LES ACTIONS DE CULTURE
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE
(CSTI)

TOURISME : UN TERRITOIRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

La relance du tourisme s'est largement confirmée en 2022, avec notamment le retour des visiteurs étrangers, toujours friands de trouver le secret des caves ainsi que les paysages inscrits au Patrimoine de l'UNESCO.

Fonctionnement

- Le Grand Reims participe :
 - au fonctionnement de l'Office de tourisme pour un montant total de 2 616 284 €, constitué à la fois par le reversement de la taxe de séjour et l'attribution d'une subvention de fonctionnement ;
 - à la gestion des haltes-nautiques de Reims et Sillery en attribuant une subvention complémentaire à hauteur de 29 000 €.
- En 2022, la collectivité a accompagné l'Office dans la réalisation d'un schéma de développement de l'hébergement marchand sur le territoire, ainsi que le lancement d'un travail sur l'accélération du recouvrement de la taxe de séjour.



5 MILLIONS

DE TOURISTES ONT SÉJOURNÉ DANS LE GRAND REIMS EN 2022 (+15 % VS 2021).
AU TOTAL, 12 MILLIONS DE VISITEURS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS (TOURISTES + EXCURSIONNISTES).

34,5 %

DES VISITEURS SONT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE, ET NOTAMMENT ALLEMANDE, AMÉRICAINE, ANGLAISE, BELGE ET NÉERLANDAISE

PRÈS DE 2,3 M€

DE RECETTES DE TAXE DE SÉJOUR (+56 % VS 2021)

Meublés de tourisme

- Une procédure de concertation avec les mairies du Grand Reims a été initiée afin de renforcer la connaissance et le contrôle des logements mis en location à des fins touristiques.
- Cette concertation aboutira en 2023, par l'extension du périmètre du téléservice dédié aux autorisations préalables, au changement d'usage de ces habitations, et la mise en place d'enregistrement en ligne de ces meublés de tourisme.

Tourisme durable

- Les visiteurs ont été sensibilisés à la protection de l'environnement de façon ludique à travers :
 - La Grande Traversée

- La 2^e édition du Reims Urban Nature
- La conférence de rentrée de l'Office de tourisme a attiré une centaine d'élus, de partenaires et d'acteurs du territoire autour de « Construire ensemble une destination responsable ».

Phare de Verzenay

- 2022 s'affiche comme une année record. La fréquentation touristique retrouve les standards de l'année 2019. Belle dynamique : 2 800 visiteurs ont été accueillis au Phare en août 2022 grâce notamment à Un été au Phare. Les concerts pique-niques estivaux feront leur retour pour la 3^e année consécutive, avec 18 spectacles en 2023 (de mai à septembre).

BOOSTER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

Mieux construire en améliorant la qualité et le confort des logements et en les adaptant aux besoins des habitants tout en respectant l'environnement : voilà l'un des enjeux principaux de la politique locale ambitieuse de l'habitat du Grand Reims.



Habitat privé

La collectivité a renouvelé son programme d'amélioration de l'habitat en déployant jusqu'en 2026 sur son territoire un dispositif partenarial composé d'une OPAH* et d'une aide en ingénierie pour les propriétaires privés hors plafonds de ressources ANAH**. Objectifs : encourager la rénovation, notamment énergétique, et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Rénovation des copropriétés

- Les maîtres d'œuvres ont été choisis pour déterminer le programme de réhabilitation de trois des quatre copropriétés bénéficiaires de l'OPAH-Copropriétés dégradées Coubertin. Coût total estimatif : 7,5 M€ pour les quatre bâtiments.
- Mise en place du dispositif Copros Grand Est animé par OKTAVE pour accompagner les autres copropriétés du territoire dans la réhabilitation thermique.

Stratégie urbaine

- la stratégie urbaine de développement et d'attractivité résidentielle repose sur deux axes :
 - La diversification de l'offre de logements,
 - La préservation du cadre de vie.
- En ce sens, le Grand Reims a élaboré et adopté une charte d'attractivité résidentielle, en lien avec les promoteurs immobiliers et les bailleurs sociaux.

Aides à la pierre

Dans le cadre de la nouvelle convention de délégation des compétences (2021-2026), le Grand Reims a bénéficié d'une enveloppe financière d'un peu moins de 1,5 M€ de l'ANAH pour 159 logements traités. Cette aide a été complétée par les aides du Grand Reims à hauteur de 550 881 €.

Stratégie de peuplement

Le Grand Reims a finalisé et adopté son Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGID)

de logement social. Outre les publics prioritaires soutenus via les critères obligatoires, la collectivité a souhaité favoriser les demandeurs ayant un lien au territoire et à l'emploi. Ce plan inclut le volet cotation de la demande de logement social.

*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**Agence NAtionale de l'Habitat

87

AGRÈMENTS DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX EN 2022

95 %

DE TAUX DE SATISFACTION DES MÉNAGES RELOGÉS (ENQUÊTE TRAITÉE EN 2022)

150

LOGEMENTS AMÉLIORÉS (94 % DE RÉALISATION) DONT 67 POUR DES TRAVAUX D'AUTONOMIE (134 %) ET 83 POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE (83 %)

LA CONTINUITÉ DU RENOUVELLEMENT URBAIN

L'année 2022 a été marquée par la poursuite des travaux et des études de maîtrise d'œuvre prévus par la convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) de Reims, en particulier dans les quartiers prioritaires*.

Récapitulatif

- Les travaux réalisés en 2022 concernent principalement :
 - La conduite de travaux d'aménagement d'espaces publics.
 - Le lancement de la mission d'AMO agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain.
 - La poursuite des études MOE pour les chantiers à démarrer en 2023/2024

Par quartier

- Orgeval
 - Poursuite des études urbaines pour aménager les abords de la station de tramway.



405 M€

À INVESTIR AU TOTAL SUR LES 4 QUARTIERS PRIORITAIRES
DONT 46,8 M € PAR LE GRAND REIMS

16

PLANS DE RELOGEMENT FINALISÉS, 9 SONT EN COURS

168 800

HEURES D'INSERTION LIÉES AUX CLAUSES SOCIALES (ESTIMATION)

- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre sur les espaces publics des secteurs Charpentier, Poincaré et Neufchâtel, en lien avec les projets de résidentialisation des bailleurs.
- Croix-Rouge
 - Requalification de la rue Berthe Morisot, Croix du Sud, avec la reprise à neuf d'ensemble des réseaux humides (eau et assainissement).
 - Relance de la réflexion urbaine sur les secteurs mutables.
- Châtillons
 - Poursuite des études pour les aménagements des espaces publics et premiers travaux de voiries et réseaux permettant de recomposer l'îlot Descartes, la place des Argonautes et les îlots riverains, en lien avec le projet de BHNS.

Europe

- Démarrage des travaux de voirie et réseaux sur le secteur des Aviateurs (rue Mermoz) et sur l'allée du Tyrol.
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Jean Moulin et Pommery.

Insertion et emploi

- En 2022, le dispositif de mobilisation des clauses sociales (5 % des heures minimum en insertion) a atteint 35 % contre 20 % en 2021.
- La « caravane de l'emploi » a sillonné les 7 quartiers prioritaires (10 haltes).
- La « cité de l'emploi » monte en puissance.

Relogement

27 plans de relogement liés à des démolitions ou des réhabilitations sont prévus au total. Sur l'année 2022, 62 % des ménages concernés ont été relogés et 14 % ont déménagé via d'autres dispositifs. 211 relogements ont été réalisés. Le taux d'effort a été maîtrisé (21 % en moyenne après relogement contre 20,9 % avant).

**Le NPRU couvre quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville : Croix-Rouge et Orgeval (quartiers d'intérêt national), Châtillons et Europe (quartiers d'intérêt régional).*

AGIR DANS LES QUARTIERS POUR ET AVEC LES HABITANTS

Pendant social et humain des programmes de renouvellement urbain, le Contrat de ville du Grand Reims portant sur la période 2015-2023 permet de soutenir des projets conduits par des acteurs locaux pour réduire les inégalités.



Les projets soutenus

Le handball s'invite dans votre quartier avec le Reims Europe Club ! Tendrez-vous la main à votre voisin ?

Europe Club, soutien du Grand Reims : 3 000 €

Objectif : initier au handball le public intergénérationnel, sur les territoires Europe – Épinettes et Chalet.

R'vibes concours

Association Jeun'Events 51, soutien du Grand Reims : 2 500 €

Objectif : poursuite et développement du projet musical démarré en 2021, en partenariat avec la Cartonnerie et le studio d'enregistrement rémois « Le Chalet ».

PASS'SPORT foot

Football Club Formation La Neuville/Jamin, soutien du Grand Reims : 7 100 euros

Objectif : fidéliser les 6-15 ans à la pratique du sport et permettre aux enfants des quartiers Orgeval, Walbaum et QPV en priorité, élargis à Reims et à sa métropole, non licenciés, de découvrir des activités structurées en club et d'avoir envie de poursuivre en devenant licencié d'un club.

L'or bleu

Collectif IO, soutien du Grand Reims : 5 000 €

7

QUARTIERS PRIORITAIRES* DU CONTRAT DE VILLE, REPRÉSENTANT 18 % DE LA POPULATION DE REIMS.

89

PROJETS SÉLECTIONNÉS À LA SUITE DE L'APPEL À PROJETS 2022.

498 500 €

DE FINANCEMENTS ACCORDÉS AUX PORTEURS DE PROJET PAR LE GRAND REIMS.

Objectif : mise en place d'ateliers sur la question de la préservation de la ressource en eau.

60 ans d'Orgeval

Le Facteur Théâtre, soutien du Grand Reims : 7 000 €

Objectif : direction artistique de l'événement « Les 60 ans du quartier Orgeval », avec la création d'un logo pour les 60 ans, la mise en place d'un endroit recueil commun de toutes les informations concernant le quartier artistiquement par le biais de Dropbox et l'élaboration d'une enquête auprès des habitants lors de la fête du quartier.

TAPAJ

Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie- Association addictions France, soutien du Grand Reims : 11 500 €

Objectif : réinsertion de jeunes de 16 à 25 ans en difficultés, en très grande précarité, désocialisés et souffrant de problèmes d'addiction.

* Croix-Rouge, Wilson - Maison Blanche - Châtillons, Orgeval, Europe, Chalet-Solférino, Paul Petit, Walbaum, Épinettes-Maladrerie-Chemin des Bouchers.

RENFORCEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION

Favoriser la tranquillité résidentielle et lutter contre la délinquance passe par le renforcement d'actions de prévention. Le Grand Reims et ses partenaires ont mis en place de nouvelles actions fortes, afin de lutter contre les incivilités et de favoriser l'insertion des jeunes.

La poursuite des dispositifs « phares »

En 2022, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a poursuivi la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie territoriale à travers les actions suivantes :

- Cellule de veille « tranquillité résidentielle » : cinq réunions ont permis de résoudre plusieurs problématiques avec la chaîne des acteurs de la sécurité.
- Rappel à l'ordre (RAO) : convocation de 54 élèves et parents dans le cadre de la lutte contre de l'absentéisme scolaire.
- Mesures alternatives aux poursuites pour les majeurs : 15 mesures de travail d'intérêt général (TIG) soit 1 500 heures.



15

TIG ACCUEILLIS

23

MESURES DE RÉPARATION TOTALISÉES EN 2021
SOIT 84,5 DEMI-JOURNÉES D'ACCUEIL

54

PERSONNES CONVOQUÉES EN PROCÉDURE DE RAPPEL
À L'ORDRE (RAO)

- Mesures de réparation pour les mineurs : 23 mesures, soit 84,5 demi-journées d'accueil au sein des directions et services de la Ville de Reims, du Grand Reims, du restaurant municipal, du CCAS et du centre équestre.

Le bataillon de la prévention

- Reconnu éligible au dispositif en 2021, le quartier Croix-Rouge bénéficie d'un bataillon de la prévention animé par une coordonnatrice et composé, à terme, de six éducateurs et six médiateurs sociaux. Leur mission : aller vers les publics dits « invisibles » âgés de 11 à 25 ans et leur famille.
- Actions menées :
 - Lutte contre le décrochage scolaire
 - Médiation et régulation des espaces publics
 - Accompagnement aux démarches d'insertion sociale et

professionnelle

- Séjour de remobilisation sur l'île de Ré
- L'arpentage quotidien a permis la prise de contact avec 600 personnes (habitants, jeunes et leur famille).
- 110 personnes ont été accompagnées ou orientées vers la réinsertion.

Soutien aux projets

À la suite de l'appel à projets du Contrat de ville du Grand Reims, 32 projets ont été acceptés au titre du volet CISPD, dont six dans des communes hors Reims, pour un financement total de 239 875 €. En complément de ce soutien aux porteurs de projets, le Grand Reims a attribué 60 000 € de subventions aux associations partenaires du CISPD.



CONCLUSION

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

BUDGET MAINTENU À UN DEMI-MILLIARD D'EUROS

Le Grand Reims démontre une gestion saine et engagée de ses finances, qui se traduit par des investissements importants, connectés au projet de territoire. Ce dernier s'exprime également à travers l'implication des agents territoriaux.



LE BILAN SOCIAL (au 31/12/2022)

- **Effectif total : 1 505 agents permanents**
 - 884 femmes et 621 hommes
 - 46,7 ans d'âge moyen
- 144 agents ont bénéficié d'un avancement de grade dont 70 % de femmes
- 37 195 heures de formation pour une coût de 943 146 € (cotisation CNFPT)
- 119 recrutements
- Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés de la collectivité : 6,70 % de l'effectif total

Des investissements conséquents

En fonctionnement et en investissement, la dépense globale de du Grand Reims s'est élevée en 2022 à 469,3 M€, ce qui fait d'elle l'un des acteurs économiques majeurs du territoire.

Un investissement encore plus soutenu

En 2022, le niveau des investissements atteint 105 M€, tous budgets confondus, confirmant la volonté de l'exécutif communautaire d'accroître les réalisations concrètes au bénéfice des habitants, des entreprises et de l'emploi. Ainsi les dépenses moyennes sur le mandat en cours atteignent 106 M€/an (contre 99 M€ pour le précédent).

Une fiscalité raisonnée et attractive

Sur le budget principal, les 4 recettes de fiscalité directe locale ont été maintenues à leur niveau de 2017. Le Grand Reims reste attractif fiscalement, ses taux étant inférieurs à la moyenne des grands EPCI français.

Une épargne qui reste très élevée

Pour le budget principal, l'épargne brute, qui permet le remboursement de la dette et l'autofinancement des investissements, reste à un niveau très élevé, à 45,3 M€. Très élevée au Grand Reims grâce au niveau très faible de sa dette, l'épargne nette s'élève à 31,4 M€ en 2022, soit 104 € par habitant, bien au-dessus de toutes les moyennes nationales.

Un encours de dette particulièrement faible

Tous budget confondus, l'encours de dette atteint au 31 décembre 2022, 141,6 M€, dont 95,7 M€ pour le seul budget principal, niveau particulièrement faible. Ainsi, l'endettement par habitant du Grand Reims est deux fois moins élevé que celui des habitants de structures intercommunales équivalentes.

Une excellente capacité de désendettement

Pour le budget principal, la capacité de désendettement (rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute) du Grand Reims, s'élève à 2,1 années, en amélioration par rapport à 2021. Un niveau particulièrement satisfaisant quand on sait que la moyenne nationale se situe à 4,6 années et le seuil de criticité fixé par l'État à 12 ans.

Une communauté solidaire

En flux net des recettes, le Grand Reims a versé 34 M€ à ses communes membres en 2022.

- 18,8 M€ l'ont été au titre des attributions de compensations, obligatoires,
- 15,2 M€ ont été accordées au seul titre de la solidarité communautaire, dont 14 M€ pour la seule Dotation de Solidarité Communautaire.

Ces montants très élevés sont la preuve du soutien qu'a souhaité apporter la Communauté urbaine à ses communes membres.

Pour consulter le rapport complet du compte administratif de l'exercice 2022 rendez-vous sur :

www.grandreims.fr/le-grandreims/les-finances/budget-2022

L'évaluation climat du budget

Menée pour la deuxième fois sur les dépenses du budget principal, l'évaluation climat du budget 2022 a donné les résultats suivants :

Catégorie de dépenses	Part sur les dépenses totales 2022	Évolution 2022 vs 2021
Très favorable pour le climat	7 %	+ 61 %
Favorable pour le climat	4 %	-21 %
Neutre pour le climat	57 %	+2 %
Défavorable pour le climat	2 %	-6 %
Indéfini	31 %	+9 %

Ces résultats démontrent une nette progression de la part des dépenses « très favorables » à l'atténuation du changement climatique dans le compte administratif de 2022 par rapport à celui de 2021. Celles-ci représentent près de 13 M€.

Cette analyse permettra de suivre, tous les ans et dans le temps, l'évolution de l'impact des dépenses de la collectivité sur le climat.

Des ressources humaines humanistes et engagées

- Élaboration des premières lignes de la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, intitulée Cap RH 2021-2026, en collaboration avec l'ensemble des agents de la direction, notamment lors d'un séminaire. Un premier axe fort autour d'un objectif d'organisation interne plus efficiente se dégage.
- 144 agents du Grand Reims et 276 agents de la Ville se sont fait rembourser 50 % du prix de leur titre de transport pour un montant total de 66 406 €.
- 115 agents du Grand Reims et 245 agents de la Ville ont bénéficié du « forfait mobilité durable » pour un montant total de 95 700 euros.
- Le challenge Kiplin, calculant le nombre de pas, a permis d'effectuer un don de 10 000 € aux Restos du Cœur.
- Formation aux enjeux environnementaux, mise en place de Fresques du climat.

